

Plus de compétitivité avec la livraison directe

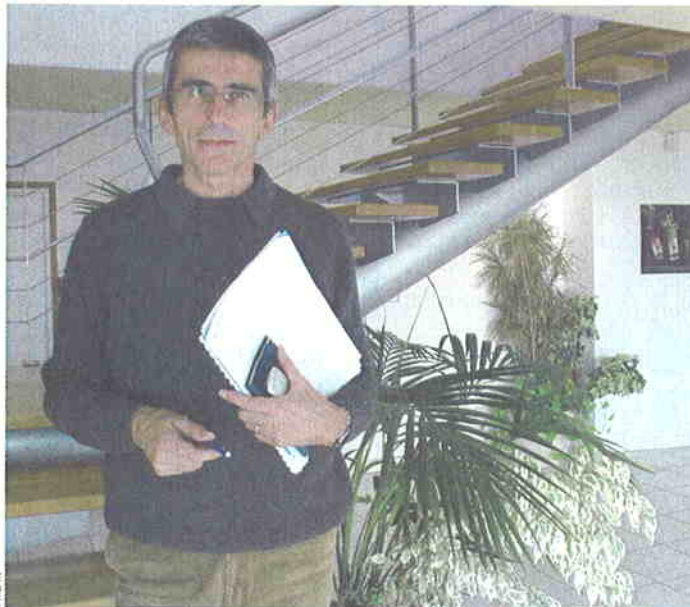
CHARENTES ALLIANCE va livrer 80 % des approvisionnements de morte-saison en direct à partir de sa plate-forme louée à De Sangosse.

« Le coût de distribution des Appros représente 9 % du CA de coopératives comme les nôtres, la livraison directe et la suppression de magasins nous permettront de gagner en marge. » Pour Alain Cardinaud, président du directoire de l'union Charentes alliance entre la Cac (Charente) et Syntéane (Charente-Maritime), la réduction des coûts de distribution de proximité est un objectif prioritaire pour gagner en compétitivité. Pour y parvenir, les deux coopératives ont mis en commun leur chaîne logistique d'appros.

Sept points d'éclatement

En effet, depuis cette année, Charentes alliance stocke sur une plate-forme unique une grande partie de ses appros de morte-saison. Cette plate-forme Seveso 2 qui se situe à Saint-Symphorien au sud de Niort (Deux-Sèvres) est utilisée à 50/50 avec De Sangosse. Charentes alliance dispose d'un droit d'utilisation de 1 800 emplacements répartis dans trois cellules classées par type de risque. Pour la Cac qui pratiquait déjà la livraison directe depuis de nombreuses années, l'ensemble des phytos et des semences hybrides part déjà de cette plate-forme. N'ayant pas cette expérience, Syntéane a préféré se donner trois années pour monter en puissance : d'abord les commandes phytos de plus de 3 000 €, ensuite l'ensemble des livraisons phytos et enfin, l'ensemble des traitements et semences hybrides de morte-saison.

Les expéditions se font par semi-remorques à destination des différents points d'éclatement mis en place dans chaque coopérative (5 chez Syntéane, 2 à la Cac). Là, les palettes sont trans-



« Les magasiniers qui étaient chargés jusqu'ici de la préparation des commandes des adhérents effectueront les petites livraisons de proximité ou agiront en relais des ATC pour faire du conseil et de la vente au dépôt », indique Alain Cardinaud, président du directoire.

Achats en commun

La moitié du chiffre d'affaires de Charentes alliance provient des agrofournitures. L'autre moitié est liée à la commercialisation des 700 000 tonnes de céréales collectées. En 2006-2007, la Cac et Syntéane ont cheté pour 110 M€ d'approvisionnements (dont engrais 27 M€, phytosanitaires 28 M€, semences 11 M€). Les essais culturaux (ici, photo prise sur une plate-forme), l'élaboration des gammes, la négociation des conditions d'achats avec les fournisseurs se font en commun. Pour ses achats de produits phytosanitaires grandes cultures et semences hybrides, Charentes alliance fait partie d'une union plus large dénommée Alliance Atlantique Appros (3A) qui regroupe aussi Civray-Capsud et Sèvre-et-Belle. « Il ne s'agit pas seulement d'une addition des besoins individuels mais d'une démarche cohérente pour être crédibles vis-à-vis des fournisseurs », précise Alian Cardinaud, président du directoire de Charentes alliance.



férées dans un camion porteur conduit par un chauffeur de la coopérative pour être livrées aux

adhérents. « Nous voulions que la livraison soit toujours assurée par du personnel des coopéra-

tives et non par une société de transport indépendante », précise Michel Grenot, président de Syntéane. Pour cette première campagne, environ 1 200 agriculteurs sont concernés; 2 000 le seront d'ici à trois ans. Pour l'agriculteur, le prix des produits ne change pas, qu'ils soient enlevés ou livrés.

Réaffectation des moyens humains

En revanche, dans un premier temps, cette stratégie engendre un surcoût logistique pour Charentes alliance. Mais à moyen terme, les coopératives comptent l'annuler grâce à la réorganisation du travail dans les dépôts.

« Les magasiniers qui étaient chargés jusqu'ici de la préparation des commandes des adhérents effectueront les petites livraisons de proximité ou agiront en relais des ATC pour faire du conseil et de la vente au dépôt », indique Alain Cardinaud. Cette réaffectation des moyens humains se fera à l'échelle des régions commerciales de chaque coopérative. Toutefois, en 2009, l'union ne cache pas sa volonté de réduire le nombre de salariés de terrain, notamment par le non-remplacement des départs à la retraite. Une stratégie déjà largement mise en place au sein des deux coopératives. A titre d'exemple, depuis deux ans le nombre de dépôts Syntéane est passé de 49 à 39 et l'effectif d'ATC de 20 à 15.

D'ici à la mi-2009, les deux coopératives devraient aussi avoir mis en place un système informatique commun. Une étape qui sera décisive pour mener une réflexion sur une fusion entre les deux structures. ●

Juliette Talpin